

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 SEPTEMBRE

### CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

#### Délibération N°48/2011 annule et remplace la délibération N°36/2011 du 08 juin 2011

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du Contrat enfance jeunesse pour la période 2011-2014 avec la CAF de Cholet, concernant les actions suivantes :

- accueil de loisirs
- accueil périscolaire.

### ASSOCIATION « ATOUT VENT » en Chemillois

Monsieur le Maire demande à Monsieur GUERIN de présenter au Conseil cette nouvelle association

Cette association est constituée :

- un collègue d'élus
- un collègue d'agriculteurs
- un collègue de représentants de l'association Energie Partagée

Elle a pour vocation

- 1- de sensibiliser la population à l'éolien (énergie renouvelable) et à éventuellement investir dans cette énergie.
- 2- Mise en place de dossiers.

Madame MOREAU s'abstient de participer à cette élection

#### Election des délégués communaux à l'Association « Atout Vent » en Chemillois

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

- Mr BODY Jean-Pierre
- Mr GUERIN Maxence

sont élus par 13 voix et une abstention pour être délégués communaux à l'association « Atout Vent » en Chemillois.

## FAMILLES RURALES : Participation financière au Centre de loisirs 2011

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que lors de sa séance du 10 mars 2011, une ligne de trésorerie avait été ouverte pour le CLSH d'été 2011 organisé par l'association Familles Rurales de Chanzeaux soit : 2.50€ par journées enfants (Chanzéens).

Après vérification des documents fournis par l'association le nombre de journées enfants (Chanzéens) pour le CLSH d'été 2011 s'élève à 588 journées.

Le montant de la subvention s'élève : 588 journées x 2.50 € = 1 470 €

Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord pour que la subvention de 1 470 € soit versée à l'Association Familles Rurales de Chanzeaux dans le cadre de son CLSH d'été 2011.

## ECHANGES SUR LES DOSSIERS EN COURS

### Dossier Bâtiments suivi par Mr ROCHE

Dossier Pôle Enfance – JM.ROCHE signale qu'un R/V va être pris rapidement avec M.FAIVRE Architecte pour que ce dernier présente au Conseil Municipal le projet de faisabilité de ce dossier.

Eglise St PIERRE – Pose d'un dispositif paratonnerre – La Sté GOUGEON retenue pour ce projet est la mieux placée au niveau prix. Elle nous a indiqué qu'il faudrait mettre un boîtier parafoudre au niveau de la Mairie compte tenu des matériels informatique à protéger. Coût supplémentaire 1.520€ ttc et accepte de décaler le paiement sur 2012. Par 11 voix pour, le Conseil décide de repousser ce projet. A suivre

PREAUX AIRE DU POIZEAUX – Compte tenu du délai d'examen après dépôt du dossier de permis de construire nous décalons ce projet sur 2012.

Travaux Maçonnerie – Les devis concernant la réfection du mur du cimetière côté local technique, l'escalier du parking du cimetière menant à la salle des loisirs, le 2<sup>ème</sup> poteau d'entrée du Presbytère, et la consolidation du mur des communs du Presbytère est confié à JSM Maçonnerie de LA JUMELLIERE à l'unanimité pour un prix total TTC de 6.567,54 €

SALLE DES SPORTS – Toujours en attente du devis de la Sté DELILE pour la réfection de la toiture et des portails.

Nous avons arrêté une réunion avec le Basket, le Ping Pong et Hyrôme tonic pour solutionner le problème de stockage des différents matériels de ces associations. Elle aura lieu le 20/9 à 19 h.

### Dossier Voirie- Assainissement suivi par Monsieur BOUSSION

Assainissement : un avenant au contrat n°CO000179d'entretien réaliser avec la société AADS est à ajouter : « l'entretien annuel du réseau E.U ; des locatifs de Maine et Loire habitat rue Saint Pierre vers le collectif. « Le Conseil donne son accord

Voirie : les enduits d'usure seront réalisés par TPPL semaine 37 si la météo le permet. Il est fait état des dégradations successives du sentier piétonnier sablé du lotissement des Planchettes suite aux pluies d'orage. Devrons nous prévoir un enrobé ? Voir sur 2012

Faire chiffrer l'aménagement du chemin du moulin pelletier (goudronnage) Il faudra nécessairement prendre en compte que ce chemin est classé au Plan départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées. ( P.D.I.R)

### **Dossier Social suivi par Mme CHANTAL**

- la commission est informée qu'une réunion va bientôt être programmée
- les jardins familiaux : Madame CHANTAL informe que la commission se réunira rapidement. Mr BESNIER suit ce dossier.
- Chantiers jeunes 2011 : Madame CHANTAL fait savoir que ce chantier est une réussite. Il est à signaler que sur les 12 jeunes présents 6 étaient de Chanzeaux. Mr JOUET précise qu'il a été réalisé du bon travail et que les employés communaux y ont contribué. Il est demandé que ce travail soit respecté. Il est également précisé que les jeunes participants ont reçu une récompense d'une valeur de 35 €

### **Dossier fêtes, animations, associations, culture suivi par Mr BAZARD**

- 13 et 14 juillet 2011 : Mrs BAZARD tient à remercier l'ensemble des participants et des personnes qui ont permis la réalisation de cet événement culturel.
- représentations de la troupe CARPE DIEM. Mr BAZARD souligne qu'il y a eu 12 représentations qui ont attiré à chaque fois 200 personnes en moyenne. Pour l'association c'est une bonne saison. Le voisinage du presbytère a été compréhensif.
- le Marché. Monsieur BAZARD fait savoir que les commerçants sont tous partant pour continuer ; des aménagements vont donc être nécessaire :
  - borne électrique
  - signalétique
- Journées du patrimoine : Elles ont lieu les 17 et 18 septembre 2011

A CHANZEAUX LE 14 septembre 2011

Le Maire

BODY jean-Pierre